

Le Billet

De la Société Culturelle du Pays Castrais

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres
 Vice-Pdt : Samuel Montagne, 185 Puech-Cabrier 81210 Roquecourbe
 Trésorier : Jean-Pierre Carme, 46 route de Sémalens 81710 Saïx
 Secrétaire : D. Serres, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
 Directeur de la publication : Didier Serres
 Expédition du Billet : Nicole et Jean-Pierre Maurel

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult, 81100 Castres - Courriel : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.fr

HISTOIRES D'EAU

Un écologiste à Castres à la fin du XIX^e siècle

On trouve dans *Le Cri des travailleurs* n° 84 du 22 octobre 1899 un article dont l'inspiration recoupe les préoccupations actuelles de protection de l'environnement : il dénonce la pollution des eaux de la Durenque par les déchets de l'usine à gaz installée sur ses rives. L'auteur, lui-même riverain de l'Agout rue de Venise, juste après le confluent avec la Durenque, pouvait mesurer personnellement l'ampleur des dégâts.

Cet auteur, Henri Bès, ouvrier ébéniste, âgé de 33 ans, est conseiller municipal depuis 1896. Secrétaire du groupe socialiste de Castres, il appartient à la majorité qui soutient le maire radical Louis Vieu. Il est depuis 1898 le correspondant à Castres de l'hebdomadaire de la *Fédération d'unité ouvrière du Tarn*, récemment créée, dominée par Jaurès, que Bès admire. Cet article est d'abord destiné à un lectorat de militants ouvriers.

L'usine à gaz de Castres, fonctionnant au charbon (venu de Carmaux), créée en 1845 et reprise en 1885 par la *Compagnie Gaz et Eaux* restera en service jusqu'à l'arrivée à Castres du gaz naturel venu de Lacq.

Nous ignorons si l'article de Bès a été suivi d'effet. En partie probablement, car le goujon se maintient dans cette rivière, jusqu'aux années 1960, me semble-t-il...

Jean Faury

La Compagnie du Gaz

Un grand nombre de riverains de la Durenque se plaignent, non sans raison, du sans gêne dont fait preuve la Compagnie du Gaz, en déversant de manière constante les matières ammoniacales et le goudron dans cette petite rivière. Plusieurs procès verbaux ont été dressés contre elle pour ce motif, elle a été mise en demeure par l'administration municipale de faire cesser cet état de choses : elle se moque de tout cela comme une carpe d'une pomme.

Combien de temps encore cette situation va-t-elle durer ?

Est-ce-que, par le mauvais vouloir d'une compagnie qui a abusé et qui abuse tous les jours des administrations tant municipale que des Eaux et Forêts, nos ménagères ne pourront plus laver leur linge à cette rivière et nos pêcheurs ne pourront pas avoir l'agrément de taquiner le goujon ?

Il serait grand temps que cela cesse et nous devons y travailler.

Nous sommes sûrs que les récriminations des riverains sont fondées, surtout aujourd'hui, car toutes les fois qu'ils les ont soumises devant qui de droit, force a été, devant leurs légitimes récriminations, de leur donner raison.

Il est vrai qu'ici nous n'avons pas à faire à un vulgaire particulier. Sans cela, il y a déjà longtemps qu'il aurait eu son compte, soit comme empoisonnement pour destruction de poisson, ou comme indemnité à allouer aux nombreuses lessiveuses dont le linge se trouve avarié par le dépôt continu du goudron dans la rivière. Nous avons à faire à une compagnie toute puissante et pour laquelle les lois applicables aux petits ne sont rien.

Eh bien, dès aujourd'hui le devoir du conseil municipal est tout tracé. Il doit prendre en mains la défense des riverains, en obligeant la compagnie arrogante à déverser ailleurs les diverses matières qui la gênent, dût-on pour

cela, à défaut d'autres moyens, recourir à un procès. Mais je suppose que, si on veut bien s'en donner la peine, ce sera sans bien grandes dépenses qu'on pourra éviter la récidive. Il ne s'agira que de vouloir et de faire que les promesses soient des actes.

À l'œuvre donc pour que la loi, si sévèrement appliquée aux faibles, le soit aux puissants proportionnellement à la gravité du délit. Nous démontrerons ainsi, par des résultats, ce que peut une assemblée communale composée par des travailleurs.

Henri Bès

Mais où sont passées nos fontaines d'antan

*Il fait nuit : voici que s'élève plus haut la voix des fontaines jaillissantes
et mon âme, elle aussi, est une fontaine jaillissante.*

Friedrich Wilhelm Nietzsche (vers 1885).

Selon mes souvenirs, dans les années 1940, toutes les maisons des rues de Castres n'avaient pas l'eau courante. Les fontaines en fonte étaient là pour combler ce manque. Elles avaient été créées par Wallace à la fin du XIX^e siècle pour alimenter en eau potable la ville de Paris. Les autres villes avaient suivi son idée. En plus de faire partie du paysage urbain, elles avaient une grande utilité.



J'ai longtemps habité dans la rue de Venise-bas (comme on disait autrefois), qui jouissait d'un tel équipement. Pour les uns, la fontaine servait à remplir des seaux ou des bouteilles en verre (pas de plastique comme maintenant) pour boire. On y venait aussi pour laver les légumes ou faire sa toilette, surtout les pieds et les mains. Pour d'autres elle servait de machine à laver : on arrivait avec son linge sale dans une corbeille en osier ou en zinc. Pendant qu'une personne tournait la roue en discontinu, l'autre lavait le linge avec du savon de Marseille, le rinçait, et allait le faire sécher dans son jardin. Elle servait à faire boire ou à préparer la pâtée des cochons qui logeaient en face dans des soues fermées par de vieilles portes en bois.

Elle était aussi le point de rencontres amoureuses. On cachait à son voisinage des petits billets doux. Ma mère m'a raconté qu'une de ses amies avait un amoureux qui s'en servait de cette façon. On découvrit le pot aux roses : sur le billet plié en quatre, était écrit : « je te donne rendez-vous ce soir... Tant pis s'il pleut, viens quand même, apporte un parapluie ! » Et la dame en question fut tout de suite surnommée : « la tant-pis-s'il-pleut ».

La fontaine de la rue de Venise avait mille autres utilisations. Je me souviens de son emplacement, près du mur de l'usine textile Béjard. Chaque fois que nous passions devant pour aller à l'école de Villegoudou, inmanquablement, nous faisons tourner la roue à toute vitesse et l'eau s'écoulait jusqu'au fond de la rue. On buvait dans nos mains de son eau claire et potable, ou bien on s'amusait à s'en asperger...

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle faisait encore partie du paysage de la rue, où on circulait seulement à pied ou à bicyclette. Peu de personnes avaient une voiture : c'était un luxe.

Les temps ont bien changé ! Où est-elle passée cette importante et si utile fontaine en fonte de la rue de Venise, partie avec toutes celles de la ville ? Sans doute vendue au poids de la fonte pour un autre usage. Ce qui est triste, c'est qu'elle a emporté avec elle tous mes souvenirs d'enfance. Elle ne reviendra jamais du pays secret où elle dort maintenant.

Arlette Homs

***** CONFÉRENCES DU MOIS *****

Lundi 6 mai 2019 à 17h 30 – Maison des Associations (salle Jeanne-Cabrol)

Mireille Royer-Bénéjean

Les ressources économiques de l'Hautpoulois (XIII^e-XVIII^e siècles)

L'inventaire des documents relatifs à l'Hautpoulois conservés aux archives municipales de Mazamet et aux archives départementales du Tarn a été entrepris par l'Association de valorisation du patrimoine mazamétain et Marie Élise Gardel parallèlement à quatre campagnes de prospection archéologique menées entre 2012 et 2015 à Hautpoul et Saint-Sauveur. Tout l'intérêt historique de l'Hautpoulois s'est révélé. Hautpoul/Saint-Sauveur, de part et d'autre de l'Arnette, a formé un ensemble médiéval exceptionnel, une coseigneurie à l'origine d'un castrum au XI^e siècle, à laquelle se sont associées les seigneuries d'Aussillon, Aiguefonde et Caucalières selon le paréage de 1271. Il s'agit de l'acte fondateur de l'Hautpoulois, aménagé par Jourdain de Saissac, seigneur d'Hautpoul. L'étude des manuscrits de la collection Pereire (actes du XIII^e au XVIII^e siècle) et des compoix d'Hautpoul-Mazamet (1597, 1646, 1696) permet de mieux cerner cette entité historique afin de connaître l'évolution du peuplement, de l'habitat et des ressources économiques de ce territoire.

Habitant aujourd'hui Mazamet, Mireille Royer-Bénéjean est conservatrice en chef honoraire du patrimoine.

Mardi 14 mai 2019 à 17h 30 – Auditorium de la Médiathèque

Aimé Balssa

Deux éléments du patrimoine industriel castrais

Les tuileries - Les E^{ts} Henri Viala

La Société culturelle du Pays Castrais vient de réaliser deux études consacrées d'une part aux tuileries et aux briqueteries, autrefois présentes en de nombreux sites de la ville et de ses environs, d'autre part aux *Établissements Henri Viala*, qui constituèrent au milieu du siècle dernier, la principale entreprise textile locale.

Ces deux études feront l'objet d'une courte présentation illustrée lors de cette ultime conférence de la saison.

***** FORMATION À LA PALÉOGRAPHIE *****

Lundi 20 mai 2019 à 17h 30 - Maison des associations : atelier animé par Patrice Laval.

***** SORTIE DE PRINTEMPS *****

Le sortie de printemps nous conduira dans le sud du Rouergue (région de Saint-Sernin-sur-Rance) : **voir la fiche d'inscription jointe à cet envoi.**

Samedi 4 mai 2019 à 21h / dimanche 5 mai à 15h 30 / Mardi 7 mai à 21h

Théâtre municipal de Castres

Les Cloches de Corneville

Opérette en trois actes de Robert Planquette

Une production des Compagnons du théâtre

Samedi 4 mai 2019 à 20h 45 - Cathédrale Saint-Benoît

Dimanche 5 mai à 16h - Grand Temple

Samedi 11 mai à 20h 45 - Église Saint-Jacques de Villegoudou

Dimanche 12 mai à 16h - Église de Saint Hippolyte

Castres sur orgues

Concerts organisés par les Amis de l'orgue et de la musique

Assemblée générale de la Société culturelle

Tenue le lundi 25 mars 2019, l'assemblée générale a fait le point sur la situation de l'association :

- * Les rapports moral et financier pour 2018 ont été approuvés à l'unanimité des membres actifs présents ou représentés.
- * Compte tenu de ses disponibilités financières, la Société culturelle souhaite engager plusieurs actions de sauvegarde du patrimoine :
 - Numérisation des principaux journaux castrais pour la période 1850-1939 (*L'Aigle du Tarn, L'Avenir du Tarn, le Courrier du Tarn, L'Écho du Tarn*)
 - Restauration de tableaux : portrait du chirurgien Jean-François Icart, créateur des écoles de sages-femmes en Languedoc (pour autant qu'il puisse être accroché en un lieu visible du public) ; tableau du XVII^e siècle fortement détérioré à la cathédrale Saint-Benoît ; aide à la restauration de portraits de moines chartreux par la ville de Saïx.
 - Aide à l'association des Amis du château de Montfa. Pour les travaux sur le château.
- * Un nouveau bureau a été constitué :

Président : Aimé Balssa	Vice-Président : Samuel Montagne
Secrétaire : Didier Serres	Adjoint : Stéphane Clerc (en charge du site internet)
Trésorier : Jean-Pierre Carme	Adjoint : Jean-Paul Alary

À cette occasion, il est fait appel aux membres de la Société culturelle pour qu'ils s'impliquent dans la vie de l'association (travaux matériels et surtout études) en devenant membres actifs et prennent à terme des responsabilités dans celle-ci. À défaut, la Société culturelle disparaîtra.

Nouvelles brèves

Notre participation aux travaux de constitution du dossier « **Castres, ville d'art et d'histoire** » permet de disposer d'informations peu connues du grand public :

Restauration intérieure de Notre-Dame de la Platé : la première phase (restauration de la nef avec fixation des peintures) est en voie de finition. Suivront sur deux périodes de 6 à 8 mois la restauration du chœur et des deux chapelles principales, puis celle des bas-côtés. Un grand panneau explicatif a été apposé sur la façade de l'édifice, ce qui répond à une demande formulée par l'association en décembre. Munissez-vous cependant de jumelles si vous voulez profiter pleinement du texte.

Restauration intérieure de Saint-Benoît : elle sera réalisée en une seule étape après la fin des travaux à La Platé (c'est-à-dire, normalement, à partir de fin 2020, début 2021). Elle nécessitera la fermeture temporaire au culte de l'édifice (report sur La Platé). Débarrassée de sa chaudière, la sacristie n° 2 pourra accueillir une présentation de vêtements sacerdotaux.

Musée Goya : des travaux de réhabilitation limités seront entrepris à partir de 2019 : réfection des toitures, ascenseur, report de l'accueil et de la boutique à l'étage inférieur, prolongement et restructuration du parcours de visite à l'étage...

Centre d'interprétation du patrimoine : dans le cadre de l'opération « ville d'art et d'histoire » un centre d'interprétation du patrimoine castrais pourrait être installé au rez-de-chaussée de l'hôtel de Poncet (l'interprétation du territoire dans l'antiquité étant dévolue au CERAC).

La Société culturelle publie

Aimé Balssa

Les Établissements Henri Viala

Un siècle et demi d'industrie textile à Castres

Cahier de la Société culturelle n° 47, de 56 pages au format 21 x 29,7, illustré en noir et blanc et couleur, couverture couleur :

Prix public 12 €

Disponible courant mai 2019

L'aventure de l'entreprise commence en 1842 : Barthélemy Amen (1808-1900) crée alors puis développe dans le quartier de Théron-Périé/Bouscasse une manufacture de tissus. Elle se poursuit avec l'un de ses collaborateurs, Jean-Baptiste Cabrol (1847-1927), puis avec son gendre, Henri Viala. Au lendemain de la Grande Guerre, ce dernier construit une usine moderne rue Mérigonde. Les *Établissements Henri Viala* sont nés. Après la mort prématurée d'Henri Viala, ce sont ses deux gendres, Jacques et Marcel Pélissier, qui dirigent l'entreprise, poursuivant une ambitieuse politique d'investissement, créant dans les années 1940 une seconde usine, Bagatelle, consacrée à la filature. Les *Établissements Henri Viala* sont devenus en quelques décennies une entreprise textile intégrée, la première de la place, employant près de 1 000 personnes en 1960.

Au-delà, l'entreprise éprouve quelques difficultés à s'adapter à la

rapide évolution des marchés puis est atteinte de plein fouet par la crise économique liée au premier choc pétrolier. Elle ne s'en relèvera pas ; à partir de 1981, elle conserve seulement pendant une quinzaine d'années une activité de filature, essentiellement. Ainsi disparaît dans la discrétion le porte-drapeau de l'industrie textile castraise, créé avec de faibles moyens un siècle et demi plus tôt, puis développé grâce à l'opiniâtreté d'industriels de talent.

Ce petit cahier sans prétention, établi avec beaucoup de difficultés, tant les informations sur l'entreprise sont rares, a pour but de conserver un souvenir aussi précis que possible d'une société qui fut une entreprise renommée et le premier employeur local.

SOUSCRIPTION AU RECUEIL DES ACTES DU CONGRÈS DE CASTRES

Les rapports entre les religions dans le Midi, des origines à nos jours

Le recueil des actes du congrès, livre de près de 600 pages reprenant les interventions d'une quarantaine de conférenciers, sera publié en **octobre prochain**, avec un tirage limité (400 ex). Il sera vendu au prix public de 29 €. **Une souscription est organisée jusqu'au 1^{er} septembre 2019 au prix exceptionnel de 25 € (+ 6 € de participation aux frais de transport en cas d'envoi).** Pour réserver vos ouvrages, vous pouvez adresser dès maintenant ce bon, **accompagné d'un chèque à l'ordre de la Société culturelle du Pays Castrais**, à :

Société culturelle du Pays Castrais, 8 place Sout, 81100 CASTRES

NOM Prénom

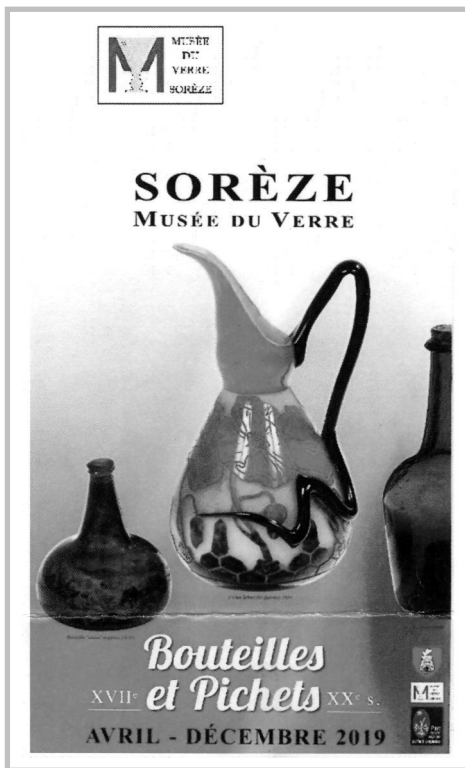
Adresse :

Téléphone : Courriel :

commande exemplaire(s) du Recueil des Actes du congrès FHMP de Castres 2017.

- désire retirer l'ouvrage (les ouvrages) à Castres chez M. Didier Serres (À la ville du Puy, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville) et joint un chèque de **25 € par exemplaire**.
- désire recevoir l'ouvrage (les ouvrages) à son domicile et joint un chèque de **25 + 6 = 31 € par exemplaire**

Les chèques ne seront débités que courant septembre.



SORÈZE Musée du Verre

Exposition

Bouteilles et pichets

d'avril à décembre 2019

Ouverture :

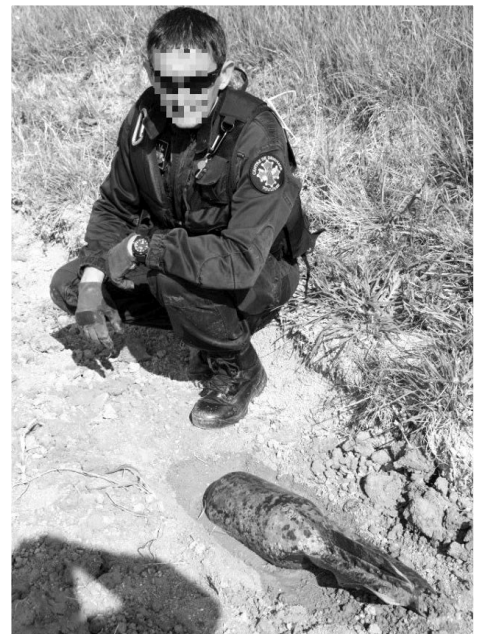
d'avril à juin, d'octobre à décembre
les vendredi a.m., samedi et dimanche
en juillet, août et septembre
tous les jours sauf le mardi

L'explosion de Mélou

La Dépêche a bien voulu rechercher et nous transmettre une photographie de la « bombe de tranchée » trouvée en 2012 dans un champ près de Lautrec. Nous remercions vivement de cet envoi les rédacteurs du bureau castrais.

Cette bombe ressemble fortement à la bombe 01 produite à Mélou pour équiper les mortiers Van Deuren 70/58.

Un document qui vient en complément du cahier récemment publié !



Le numéro de printemps de la Revue du Tarn, consacré à Castres, est sorti !

Au sommaire :

Aux origines de Castres
Naissance et développement de Castres au Moyen Âge
Les incendies de Castres en 1724
Le textile à Castres
Les mutations de Castres depuis deux siècles
Mémoires d'enfance de Jules Puech
L'architecte Roger Taillibert à Castres
Du Musée de Castres au Musée Goya
Le Centre national et musée Jean-Jaurès
Le CERAC, 50 ans de recherche, 500 000 ans d'histoire
Castres Olympique, une histoire cinq étoiles
Castres en habit de lumière
...et les rubriques habituelles

*Soizic Foucher
Marion Pelegr
Manon Hernandez-Angles
Aimé Balssa
Jean Faur
Rémy Cazals
Léa Tichit
Jean-Louis Augé
Jean-Baptiste Alba
Soizic Foucher
Grégory Andrès
Jean-Pierre Gaubert*

SOCIETE CULTURELLE DU PAYS CASTRAIS

SORTIE de PRINTEMPS

Jeudi 6 juin 2019

C'est à la découverte de quelques-uns des sites et villages de la vallée du Rance, dans le sud de l'Aveyron (Rougier de Camarès), que nous vous convions cette année pour notre sortie de printemps. Pour des motifs de coût, la sortie se fera en **voitures particulières** (si possible complètes).

Programme

8h 20 : Rendez-vous sur le parking Leclerc (route de Lautrec) - Regroupement dans les voitures.

8h 30 : Départ en direction de Montredon-Labessonnié, Saint-Pierre-de-Trivizy (itinéraire PL)..

9h 15 : Arrivée à Saint-Pierre-de-Trivizy.(parking près de l'Office du Tourisme).

9h 20 : Visite de la Vierge de Ganoubre : magnifique statue de vierge du XIV^e siècle, primitivement installée à l'extérieur de l'église N.-D. de Tournadous, maintenant restaurée et présentée dans l'église de Saint-Pierre.

9h 45 : Départ de Saint-Pierre-de-Trivizy pour Saint-Sernin-sur-Rance

10h 30 : Arrivée à Saint-Sernin-sur-Rance, parking le long de la route principale Albi-Millau.

10h 30 Visite de la vieille ville de Saint-Sernin : Bâti sur une crête rocheuse étroite entre le Rance et l'un de ses affluents, le bourg a perdu ses fortifications et la majeure partie de son château mais il a conservé un aspect médiéval avec des ruelles étroites, des maisons à colombages, des demeures du XII^e au XVI^e siècle, où domine le grès rouge. Magnifique façade Renaissance de la mairie ; collégiale gothique comportant un vaste porche, deux belles chapelles et des retables colorés.

12h 00 : Départ pour le village de Combret-sur-Rance

12h 15 : Déjeuner à l'*Auberge de la Tour* à Combret

14h 15 : Visite guidée du village de Combret : village très pittoresque construit sur un promontoire entouré par le Rance, avec des ruelles escaladant la pente bordées de maisons romanes et gothiques. Vestiges des remparts et des deux châteaux, halle de justice, croix sculptée, église romane modifiée à l'époque gothique..

16h 00 : Départ pour Notre-Dame d'Orient

16h 30 : Visite de Notre-Dame d'Orient, ancien prieuré dévolu aux capucins après les guerres de Religion, maintenant occupé par une communauté de bénédictines. Église du XVII^e s. avec un curieux plafond de bois, un magnifique retable baroque et dans les chapelles, des autels au devant en cuir peint.

17h : Retour à Castres par Alban—Arrivée prévue à Castres vers 18h 30-18h 45.

Le prix de la journée est fixé à **40 €**. Ce prix comprend le repas, les guides, ainsi qu'une **indemnité de 5 € pour co-voiturage** (reversée aux chauffeurs en fonction du nombre de personnes transportées).

Inscription impérative avant le 5 mai 2019.

Attention : les villages visités ont des rues pentues, où la marche peut être pénible !

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner **avant le 5 mai 2019** à :

Didier Serres, À la ville du Puy, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville 81100 CASTRES.

Nom : Prénom (s) : Téléphone :

s'inscrit pour la sortie du 6 juin 2019 dans le Sud-Aveyron (..... personne(s) au total)

Chèque à l'ordre de la Société culturelle du Pays Castrais à joindre impérativement :

..... x 40 € =

Je peux prendre en charge passagers

Je désire (Nous désirons) être pris en charge dans une voiture

Nous nous regrouperons dans une voiture avec :